

Conseil d'établissement

Procès-verbal

Rencontre en personne

Mardi 10 octobre 2023 à 18h00

Présences : Madame Marie-Claude Desaulniers, présidente, membre parent
Monsieur Maxime Boilard, membre parent
Madame Geneviève Lay, membre parent
Madame Marie-Pierre Foy, membre parent
Monsieur Frédérik Wong, membre du personnel
Madame Julie Gagnon, membre du personnel substitut
Monsieur Rachid Belloui, membre du personnel
Madame Nathalie Campeau, membre du personnel
Madame Janie-Pascale Groulx, directrice

Absence : Madame Marie Lefebvre, membre du personnel

Mardi 10 octobre 2023

1. Adoption de l'ordre du jour (r)	CÉ 10-10-2023 (1) <i>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</i>
2. Élection de la présidence (r)	Marie-Claude Desaulniers souhaite renouveler son mandat. CÉ 10-10-2023 (2) <i>Puisqu'il n'y a pas d'autre candidature, Marie-Claude est élue par acclamation.</i>
3. Élection de la vice-présidence (r)	Marie-Pierre Foy est intéressée à renouveler son mandat.

	<p>CÉ 10-10-2023 (3)</p> <p><i>Puisqu'il n'y a pas d'autre candidature, Marie-Pierre est élue par acclamation.</i></p>
<p>4. Élection des membres de la communauté (r)</p>	<p>Marie-Claude informe le CÉ que deux postes sont disponibles pour des membres impliqués dans la communauté. S'il y a des suggestions, elle demande d'en informer la directrice afin que la proposition soit discutée au prochain CÉ.</p>
<p>5. Question du public (i)</p>	<p>-Observation de Maxime : supports à vélo manquant, donc cela crée un problème de sécurité et une congestion autour de l'école.</p> <p>Réponse: La directrice demandera aux titulaires d'informer les élèves qu'ils peuvent barrer les vélos sur la clôture de l'école et elle fera un rappel dans l'Info-parents.</p> <p>-Observation de François: Inquiétude de la circulation et l'augmentation des véhicules sur la rue Lloyd-George.</p> <p>Réponse: La directrice fera également un rappel sur les zones de débarcadère.</p> <p>-Question de Maxime sur le financement pour les activités aux finissants de fin d'année.</p> <p>Réponse: Un Google Form sera envoyé aux parents afin de former un comité qui décidera des mesures de financement et l'activité finale.</p> <p>-Question Marie-Pierre: Est-ce que d'autres options avaient été explorées avant de faire la séparation des groupes aux récréations et aux dîners ?</p> <p>Réponse : Oui. Explication de la décision par Frédérik pour les récréations et par Nathalie pour les dîners.</p>
<p>6. Adoption du procès-verbal du CÉ du 6 juin 2023 (r)</p>	<p>Le PV est conforme à nos discussions.</p> <p>Coquilles : Changer le point 8 : balises 2023-234 et corriger le nom de Marie-Pierre.</p>

	<p>CÉ 10-10-2023 (4)</p> <p><i>Le procès-verbal, tel que corrigé, est adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>7. Mot de la direction (i)</p>	<p>-Nouvelles de l'école: L'équipe école va bien, plusieurs belles activités de début d'année (épluchette de maïs, chanson dans la cour, cross-country). Première communication envoyée.</p> <p>-Traitement des plaintes : La nouvelle procédure sera déposée sur le site internet de l'école. Elle se retrouve également sur le site internet du centre de service (Protecteur de l'élève)</p>
<p>8. Règles de régie interne (r)</p>	<p>Retour sur l'AGA concernant un point de régie interne :</p> <p>Réflexion à savoir si le substitut a le droit de parole lors des discussions au CÉ.</p> <p>Rappelons que le rôle des substituts est de remplacer un membre parent élu qui s'absente lors d'un CÉ. Il a à ce moment-là droit de parole et de vote.</p> <p>Si le substitut vient assister au CÉ, il est considéré comme un parent membre du public, il peut donc intervenir qu'au point <i>Parole du public</i> et à la fin de la rencontre. (Nous redonnons toujours la parole aux parents du public s'ils ont des questions.)</p> <p>Or, souhaitons-nous intégrer les deux parents substituts à nos échanges lors des rencontres de CÉ?</p> <p>Les membres du CÉ décident de conserver les règles afin de préserver l'équité entre les membres parents (4) et les membres du personnel (4).</p> <p>Seule modification au document : les noms des substituts ne seront plus écrits dans le document pour ne pas devoir faire ce changement de nom à chaque année.</p> <p>CÉ 10-10-2023 (5)</p>

	<p><i>La proposition d'adopter les Règles de régie interne 2023-2024, tel que modifié, est adoptée à l'unanimité.</i></p>
<p>9. Plan d'engagement vers la réussite et projet éducatif (I)</p>	<p>Présentation de la vidéo du CSSMB.</p> <p>De plus, la directrice nous informe que le projet éducatif de l'école sera présenté au prochain CÉ. Il est en lien avec le Plan d'engagement du CSSMB et centré sur notre vision et nos propres enjeux. Il devra être adopté.</p>
<p>10. Règles de fonctionnement service de garde (r)</p>	<p>-Planification et frais supplémentaires pour les activités optionnelles.</p> <p>Modification concernant l'inscription des journées pédagogiques: maintenant tout sera envoyé sur Microsoft Form par courriel et les parents n'auront plus de confirmation personnelle rédigée par Nathalie. Une liste est toujours disponible au babillard de l'accueil du SDG.</p> <p>Concernant les frais chargés aux parents pour les activités aux pédagogiques, le CÉ avait antérieurement adopté un maximum de 37\$ (plus le frais de garde).</p> <p>Pour l'activité du 3 novembre, est-ce que le CÉ approuve un excédent de 1,40\$?</p> <p>Nathalie mentionne qu'il est de plus en plus difficile de trouver des activités qui respectent le tarif de base de 37\$. Ce dernier n'a pas été révisé depuis 2019, il serait important de le reconsidérer en fin d'année, avant la planification des activités des journées pédagogiques de l'année 2024-2025.</p> <p>Le CÉ est d'accord pour réviser les frais chargés aux parents pour les journées pédagogiques de l'an prochain et également</p>

	<p>d'accord avec le dépassement de coût de 1,40\$ pour le 3 novembre.</p> <p>31-01-2023 (6)</p> <p><i>Les règles de fonctionnement du SDG 2023-2024 sont adoptées à l'unanimité.</i></p>
<p>11. Budget du CÉ (350\$) (r)</p>	<p>Il est décidé de faire l'achat de breuvages et de petites gourmandises pour les rencontres de CÉ et de planifier un souper en fin d'année.</p> <p>Marie-Claude s'occupera de faire les petits achats pour les rencontres. Elle mentionne également que toute autre idée peut être discutée au cours de l'année.</p> <p>CÉ 31-01-2023 (7)</p> <p><i>Le budget du CÉ est adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>12. Formation des membres du CE (i)</p>	<p>Tous les membres élus ont déjà suivi leur formation obligatoire. Seul un nouveau substitut doit la suivre.</p> <p>Marie-Claude fera des rappels avant certaine rencontre pour partager des liens de capsules pertinentes à réécouter selon les points à l'ordre du jour.</p>
<p>13. Mot des enseignants (i)</p>	<p>Mot de Frédéric : conditions de travail et moyens de pression des enseignants, activités avec les élèves, bonne collaboration avec l'équipe école et la direction.</p> <p>Mot de Rachid: Les nouveaux élèves et professeurs sont heureux d'être à l'école des Coquelicots.</p>
<p>14. Mot du service de garde (i)</p>	<p>Mot de Nathalie: moyens de pression à venir, équipe plus stable que dans les deux dernières années.</p>

15. Mot de la représentante de l'OPP (i)	<p>-Remerciement à Janie-Pascale, Johanne et Nathalie pour les projets depuis le début d'année.</p> <p>-Campagnes de financement: Sous-marins et Bo sapins. 3e levée de fonds à venir.</p> <p>-Soucis que les fonds de l'OPP servent plus "équitablement" à tous les groupes de l'école</p> <p>Discussion avec l'équipe école : réfléchir et planifier les activités à venir pour les groupes et pour l'ensemble de l'école.</p> <p>À discuter au prochain CÉ</p>
16. Questions diverses (i)	<p>François questionne les commentaires qu'il a reçus concernant les " tensions" entre les 5-6 de Chanoine et des Coquelicots. L'équipe école ne sent pas de tension. Au contraire, il y a eu des activités de décroisement. Le mélange et la connaissance de l'autre semblent bien se passer. A voir.</p>
17. Levée de la séance (r)	20h07